



L'édi...taux

Avant toute chose, je vous souhaite évidemment une excellente année et vous adresse mes meilleurs vœux !

Cette année 2022 démarre comme s'était finie 2021 avec des taux tout à fait stables. **Nos taux champions sont toujours de 0,75% sur 15 ans, 0,90% sur 20 ans et 1,10% sur 25 ans. Les conditions restent donc excellentes** pour les futurs acquéreurs immobiliers.

Les taux ne resteront vraisemblablement pas à ces niveaux tout au long de l'année puisque 2022 sera marquée par une remontée progressive des taux directeurs d'ores et déjà décidée par les banques centrales, notamment pour contrer l'inflation très forte que nous connaissons actuellement. **Les crédits immobiliers seront inévitablement impactés** même s'il faut bien avoir à l'esprit que nous sommes actuellement sur des niveaux historiquement bas et que **la remontée sera progressive**. Les conditions d'emprunt ne seront alors peut-être plus excellentes mais elles resteront toujours très bonnes et **le pouvoir d'achat immobilier toujours très favorable**.

Dans l'immédiat en tout cas, nos taux champions sont toujours au plus bas, il faut donc en profiter, d'autant plus que **les banques sont habituellement très volontaristes en début d'année !**



Philippe CHRISTMANN
pchristmann@masolutioncredit.fr

Le baromètre des taux

	7 ans	10 ans	12 ans	15 ans	20 ans	25 ans	30 ans
Le champion	0,40%	0,50%	0,60%	0,75%	0,90%	1,10%	1,50%
Le challenger	0,50%	0,60%	0,70%	0,85%	1,00%	1,20%	1,80%
L'outsider	0,60%	0,75%	0,80%	0,95%	1,10%	1,35%	2,25%

Tendance janvier stable



Le bon à savoir

Même s'ils ne font pas partie des professionnels cités comme impactés directement par la crise, **les promoteurs immobiliers n'entament pas la relance économique dans les meilleures conditions**.

Pourtant, **la Fédération française du bâtiment (FFB) anticipe pour 2022 une augmentation du nombre de nouvelles constructions, de l'ordre de +7,3 %** par rapport à 2021.

Le problème pour les constructeurs réside en partie dans l'entrée en vigueur de la réglementation environnementale des bâtiments neufs, laquelle suggère l'utilisation de matériaux plus coûteux (et qui le sont devenus encore plus depuis la crise).

D'après les calculs de la FFB, cette nouvelle contrainte pourrait entraîner une hausse de +5 % à +10 % du coût de construction, une augmentation qui impactera le prix puisque les promoteurs et les constructeurs ne seront plus en mesure de l'absorber.



N°1
REGIONAL
12 agences

CONSTRUCTEUR PARTENAIRE



AGENCE BRUMATH-HAGUENAU
03 88 51 09 69
brumath@masolutioncredit.fr

